



LE **LABEL**
CO-PILOTES

L'ALLIANCE DES EXPERTS-COMPTABLES INDÉPENDANTS



CHARTRE D'ENGAGEMENTS

DU PARTICIPANT AU LABO



Un Labo est un groupe de projet sur une thématique définie et formé par 4 à 5 cabinets membres du Label Co-Pilotes.

Cette mutualisation de compétences et de savoir-faire vise à élaborer un contenu clé en main destiné à faciliter et à gagner du temps dans la mise en place du projet.

FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement du Labo s'appuie :

- Sur des réunions qui se déroulent en visio conférence, au maximum 6 fois par an d'une durée de 2 heures.
- Sur des travaux réalisés par chaque référent de cabinet qui participe au Labo.

Les membres d'un Labo sont choisis par le Label CO-PILOTES parmi les cabinets postulants sur la base de leur compétence et de leur expérience de la thématique.

Le contenu des travaux réalisés lors du Labo est fourni aux participants en contrepartie de leur investissement temps.

ENGAGEMENTS

Le bon fonctionnement d'un Labo implique le respect d'un ensemble d'engagements.

Référent

→ Je m'engage à représenter mon cabinet en tant que référent unique.

Investissement

→ Je m'engage à investir au minimum 24 heures par an de mon temps ou de celui de mon équipe.

→ Je m'engage à livrer l'ensemble des travaux réalisés par mon cabinet sur le sujet du Labo.

Assiduité

→ Je m'engage à participer à chacune des réunions de travail qui seront planifiées lors de la réunion de cadrage selon les contraintes de chacun des participants.

→ En cas d'indisponibilité exceptionnelle, je m'engage à me faire suppléer par une personne de mon cabinet et à informer Co-Pilotes Services le plus tôt possible.


→ J'accepte que la remise des travaux du Labo soit conditionnée à ma présence régulière (au maximum une absence et une suppléance tolérée par an).


Confidentialité


→ Je m'engage à ne pas communiquer en dehors des cabinets participants au labo sur les process et livrables conçus ou apportés durant le déroulement des travaux du Labo.

→ Il est important de s'isoler pendant les séances de visio conférence afin qu'il n'y ait pas de bruit de fond

BÉNÉFICES

 En contrepartie du respect de ces engagements, je bénéficierai de l'intégralité des travaux (méthodes, livrables, etc...) élaborés en commun avec les autres participants.

 La Tribu du LAB' planifie, organise, anime, coordonne les travaux du labo et, à ce titre, établit les comptes rendus d'avancement du projet. Elle fournit également les moyens techniques permettant la réalisation des réunions.

 En contrepartie de ces prestations, j'accepte que le Label CO-PILOTES commercialise les travaux réalisés par le Labo à d'autres cabinets membres du Label CO-PILOTES.

Signature :

